



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

PERSONNE-RESSOURCE

Accueil, service d'aide à l'apprentissage

accsaa@cmontmorency.qc.ca

450-975-6100, poste 6363

COORDONNÉES DE L'ORGANISME

Collège Montmorency

Service d'aide à l'apprentissage

475, boulevard de l'Avenir, local C-1518

Laval (Québec) H7N 5H9

TERRITOIRE DESSERVI

Laval

CLIENTÈLE DESSERVIE

Âge : 17 à 21 ans

Type de déficience : Déficience auditive, visuelle, organique, motrice, neurologique ou toute autre limitation permanente incluant les troubles d'apprentissage et de santé mentale.

Langue desservie : Anglais/Français

Capacité d'accueil : Non-déterminé

Critères d'admissibilité : Mise en place de mesures adaptées

Plage horaire : Selon le calendrier scolaire annuel

MISSION

Depuis plusieurs années, le Collège Montmorency offre à la population étudiante ayant des besoins particuliers des services adaptés à leur condition. Par le passé, ces services répondaient principalement aux besoins des personnes vivant avec des limitations fonctionnelles ou avec une dyslexie. Depuis peu, ces services se sont élargis en fonction d'une nouvelle réalité : l'augmentation des étudiants vivant avec des troubles d'apprentissage et des problèmes de santé mentale.

En vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, certains étudiants doivent bénéficier de mesures d'accommodement qui tiennent compte de leur condition particulière, tout en demeurant équitables pour l'ensemble des étudiants.

OBJECTIFS

Les services du Service de l'aide à l'apprentissage doivent favoriser l'engagement dans les études et l'obtention du diplôme tout en soutenant l'amélioration des conditions propices à une expérience d'apprentissage de qualité pour l'ensemble de la population étudiante montmorencienne.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Centre de santé et de services sociaux de Laval

